

# FORMATION PROFESSIONNELLE 2030

Information sur le projet

## Organe de pilotage « Formation professionnelle 2030 » – Résultats de la séance du 5 novembre 2019

« Formation professionnelle 2030 » est une initiative portée par les partenaires de la formation professionnelle, qui anticipe les changements sur le marché du travail et dans la société et prépare la formation professionnelle à relever les défis de l'avenir. En novembre 2019, l'organe de pilotage de l'initiative a validé des étapes de projets sur les thèmes de la flexibilisation, de l'orientation professionnelle, de la certification professionnelle des adultes et sur les responsables de la formation professionnelle, et a lancé de nouveaux projets.

Sur la base des lignes d'action définies d'un commun accord, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail mettent en œuvre, depuis 2018, une série de projets découlant de l'initiative « Formation professionnelle 2030 ». Lors de sa séance du 5 novembre 2019, l'organe de pilotage a approuvé le lancement de cinq nouveaux projets :

- « [Prise en compte des acquis dans la formation professionnelle supérieure : filières de formation ES](#) ». Le but du projet est de créer une plus grande transparence dans la prise en compte des acquis dans le domaine des écoles supérieures ES.
- « [Recenser les attentes placées dans les voies de formation](#) ». Ce recensement permettra de mieux cerner les profils des voies de formation professionnelle et d'ouvrir le débat sur la question.
- « [La flexibilisation de la formation professionnelle dans l'optique du monde du travail](#) ». Les organisations du monde du travail développent une compréhension commune de ce que pourra être demain une formation professionnelle initiale plus flexible.
- « [Guide pour la transformation numérique dans la formation professionnelle initiale](#) ». Le but est de soutenir les organes responsables des contenus de la formation dans l'identification des compétences numériques attendues sur le marché du travail et de les intégrer dans la formation.
- « [Prise en compte des formes d'enseignement et d'apprentissage numériques dans la reconnaissance des filières de formation](#) ». Le projet consiste à développer des bases et des recommandations pour la prise en compte des formes d'enseignement et d'apprentissage numériques dans les filières de formation ES et dans celle de la pédagogie de la formation professionnelle.

Les descriptifs des projets sont disponibles sur le site [www.formationprofessionnelle2030.ch](http://www.formationprofessionnelle2030.ch).

L'organe de pilotage a approuvé l'état des travaux sur le projet « [Développement d'une stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière](#) » et discuté de la suite des travaux. La stratégie élaborée par la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU) sera consolidée avec les partenaires de la formation professionnelle et ceux de la collaboration interinstitutionnelle. Un plan d'action indiquera l'ordre de priorité des mesures pour la mise en œuvre de la stratégie.

Dans le cadre du projet « [Mobilisation des entreprises en faveur de la certification professionnelle pour adultes](#) », le SEFRI a cherché à savoir si l'obligation faite aux apprentis

adultes de rester fidèles à l'entreprise pendant un certain temps serait un moyen de motiver les entreprises à former des adultes. Cette obligation de fidélité supposerait l'adaptation du code des obligations. Les résultats d'une enquête menée auprès des employeurs et les conclusions d'une étude de faisabilité du point de vue juridique ont amené l'organe de pilotage à abandonner cette idée.

L'organe de pilotage a aussi pris acte de l'avancement des travaux dans le projet « [Révision des plans d'études cadres des responsables de la formation professionnelle](#) » et approuvé la conclusion de la phase préparatoire. Cette première phase a consisté à définir les grandes lignes de la révision et la planification. La phase 2 – Analyse et rédaction – commence par la constitution d'un groupe de travail « Filières de formation et normes ».

Dans le projet « [Modèle de flexibilisation dans le domaine de la formation professionnelle](#) », l'organe de pilotage avait approuvé la conclusion de la première étape le 10 octobre 2019. Le groupe de travail « Flexibilisation » de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) a rendu un rapport sur les possibilités d'assouplissement dans les écoles professionnelles et recueilli les avis des partenaires de la formation professionnelle. La prochaine étape consiste à développer le modèle proposé par les cantons en collaboration avec les partenaires.

## Contact et informations complémentaires

[www.formationprofessionnelle2030.ch](http://www.formationprofessionnelle2030.ch)

« Formation professionnelle 2030 » – une initiative des partenaires de la formation professionnelle pour le développement de la formation professionnelle



Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz  
Conférence suisse des offices de la formation professionnelle  
Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale

Eine Fachkonferenz der EDK | Une conférence spécialisée de la CDIP |  
Una conferenza specializzata della CDPE



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI



Schweizerischer Gewerkschaftsbund  
Union syndicale suisse  
Unione sindacale svizzera



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI

**Travail.Suisse**